



ÉCOLOGIE

Sacrifier les moulins pour détourner l'attention sur les vrais problèmes de nos cours d'eau : la presse s'en mêle enfin...

Par Patrice Cadet

Incroyable, un journaliste d'une revue nationale refuse de suivre la pensée écologique officielle et se retrouve cloué au pilori (Lobby des moulins !!!!). Mais comment est-ce possible qu'Alain Guédé soit passé entre les mailles du filet, tout y passe pour le discréditer et démontrer ironiquement son incompetence totale. Imaginez, cet individu ne sait même pas que les agences de l'eau ne sont pas régionales mais par bassins, comment voulez-vous qu'il connaisse quoi que ce soit à l'eau ! Mais Alain Guédé s'en fiche de la structure administrative des agences de l'eau, comme d'ailleurs les ruraux et les riverains, il constate que depuis que l'on a détruit les seuils, qu'ils soient agricoles ou de moulins, IL N'Y A PLUS D'EAU. Le lit est sec. Sans usage les moulins ? Mais « garder de l'eau » dans nos rivières, n'est-ce pas un usage irremplaçable ? Est-ce être « contre le bien commun » que de conserver de l'eau dans les rivières et donc la biodiversité aquatique, seule façon d'atténuer les coups de butoir du réchauffement climatique, une notion qui n'était pas à l'ordre du jour en 2006 lorsque la loi sur l'eau a été votée.

La pénurie d'eau qui nous guette est tout simplement catastrophique et la destruction des seuils l'aggrave, mais quand l'idéologie dépasse la raison, alors France Nature Environnement (FNE) et la Fédération des pêcheurs essaient de faire croire que les moulins s'accaparent l'eau, bien commun, au détriment de la communauté alors que tout le monde sait que l'eau traverse les moulins et qu'elle ressort en meilleur état que quand elle y entre.

Mais parlons-en de ce lobbying « privé ». C'est la première fois que des médias nationaux (Canard enchaîné, le Figaro, Médiapart, le Moniteur, ...) se préoccupent de ceux qui font les frais de cette politique de destruction. C'est bien leur rôle de

donner la parole à tout le monde et s'ils ne se sont pas interrogés plus tôt sur cette politique de restauration de la continuité écologique conduite depuis 40 ans, c'est simplement parce que le lobbying « privé » des moulins n'existe pas. Avez-vous déjà vu des manifestations de leurs adhérents cassant des magasins ou brûlant des voitures ? Non. Les fédérations et associations de sauvegarde des moulins font-elles partie des comités de gestion de l'eau ou des comités de bassins des agences ? Non. Un décret vient d'ailleurs de confirmer leur exclusion, ce qui est particulièrement révélateur puisque la note relative à la « continuité apaisée » à laquelle

il est fait référence dans la lettre adressée au Canard enchaîné prévoit au contraire leur participation. En fait, cette note est un fourre-tout bien pratique, dans laquelle le ministère, comme les préfetures, ne puisent que ce qui les intéresse pour casser du seuil plus vite. Pensez-vous que si les fédérations de sauvegarde des moulins avaient tort, il soit nécessaire de les museler et de les piétiner de telle façon ? Bien sûr que non. Il ne leur est pas possible de mentir, tous leurs arguments reposent sur des centaines de travaux scientifiques volontairement ignorés et surtout des faits évidents sur le terrain. Les fédérations de moulins ne peuvent pas



s'offrir une pleine page de publicité dans « Le Monde » par exemple celle intitulée « Sauver le saumon de la Loire », alors que sur ce bassin, il y a, depuis un demi-siècle plus de pelleuses que de saumons, pour restaurer une continuité écologique dont les bouleversements de l'hydro système à répétition et le réchauffement climatique ont accéléré la disparition totale du saumon sauvage, comme l'atteste le déclassement récent des frayères sanctuaires de l'Allier dans lesquelles on a maintenant déversé des milliers de saumons d'élevage : une pollution génétique irréparable. Nous espérons lire bientôt un article sur cette décision dramatique, qui illustre parfaitement l'échec de cette politique destructrice, comme c'est le cas sur la Touques en Normandie ou la Renaison en Loire.

L'auteur de la lettre au Canard affirme que la continuité écologique est le cœur de la directive cadre européenne sur l'eau de 2000, mais c'est faux. Il faut être très patient pour trouver cette expression qui n'apparaît que dans la X^e annexe, où il n'est jamais fait état de la destruction des seuils. Faute de l'avoir imaginé à l'époque, la DCE a oublié de préciser, que la continuité écologique se faisait dans l'eau, puisqu'aucun des organismes aquatiques ne peut vivre sans eau, et que s'il n'y a plus d'eau, il n'y a plus de continuité. Les députés ont écrit dans leur rapport sur la ressource en eau du 04 octobre 1958 (N°1101) (M. Morenas et M. Prud'Homme) l'hostilité a priori manifestée à la création de retenues d'eau n'est pas véritablement fondée et va plutôt à l'encontre des objectifs de préservation de la nature et de biodiversité ». Oui, vous avez bien dit, c'est le bon sens même, il faut retenir l'eau tout le long du linéaire de la rivière si on veut y maintenir un échantillon de ce qui y vit et pouvoir la repeupler quand l'eau revient. Comme l'écrit Jean-Baptiste Descroix-Vernier en mai 2018 : La survie démarre par l'eau. La source étant plus haute que l'embouchure de la rivière, lorsque la source ne donne plus d'eau, toute la rivière s'assèche, sauf si à intervalles réguliers, il existe des seuils qui en retiennent un peu, sachant que même si l'évaporation en enlève la moitié, il en restera autant pour la vie en général.

Pourtant, malgré les faits observables sur le terrain, rapportés par les médias, les Agences de l'eau notamment Loire-Bretagne et Seine-Normandie se voient attribuer des crédits supplémentaires pour restaurer la continuité écologique synonyme en France d'effacement des seuils agricoles ou de moulins et... de pénurie d'eau. On nous laisse croire qu'une vraie rivière est une rivière qui s'écoule directement vers la mer, sans obstacle construit par les hommes, alors que de telles rivières n'ont jamais existé. Pendant 6 millions d'années, elles étaient encombrées de seuils construits par les castors bien souvent de hauteur comparable à ceux des hommes et par les embâcles dus à l'existence des forêts primaires. Les scientifiques montrent l'effet extraordinaire des seuils de castors

sur l'ensemble des services écologiques. Vous en parle-t-on ? Jamais. L'Office français de la biodiversité (OFB) a financé une étude multi-institutionnelle française qui rappelle, ce que le programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement (PIREN) a démontré depuis 30 ans, à savoir que les retenues sont indispensables pour l'amélioration de la qualité de l'eau grâce aux processus bactériens qu'elles hébergent. De la même manière les retenues d'eau des castors sont des hotspots de biodiversité aquatique. Les scientifiques montrent également l'impact des seuils pour atténuer les crues puisqu'ils constituent autant de ralentisseurs susceptibles de désynchroniser les écoulements sur le bassin versant et éviter l'engorgement en plaine, donc les inondations qui s'en suivent. Autrement dit, l'homme, comme le castor, est un ingénieur de l'écosystème, grâce à sa capacité à limiter dans sa construction de seuils dans les rivières. Est-ce du lobbying que de faire remonter des faits avérés ? Quel autre lobbying pourrait se permettre des fédérations exsangues financièrement, composés uniquement de bénévoles juste capables d'offrir un café et toutes les larmes de leurs corps devant nos rivières sèches ? Mais heureusement, les moulins, 3^e patrimoine bâti de la France, socle emblématique d'un développement culturel et industriel propre, ne laissent pas indifférent une majorité, malheureusement silencieuse, de français responsables qui s'inquiètent en ce moment de leur disparition. Merci aux journalistes d'avoir parlé en leur nom.

Pour que ce décret apparaisse subitement, il fallait bien qu'il soit préparé à l'avance par la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère, cette publication dénote de la « continuité écologique soit disant apaisée », la concertation respectueuse que réclament les défenseurs de moulins n'est pas au rendez-vous. Cet abus, aux conséquences graves pour nos ressources en eau a provoqué cette fois et pour la première fois, une réaction salutaire des grands médias nationaux.

Pourtant, la maladie à coronavirus nous a appris que des décisions un peu rapides comme la destruction de nos stocks de masques, pouvaient avoir des conséquences fatales. Il a suffi que quelques masques manquent dans les hôpitaux pour que la vie du personnel soignant soit mise en danger. Comment peut-on prendre la responsabilité de faire détruire un potentiel de production de plusieurs milliards de kWh d'énergie hydraulique renouvelable avec les moulins, en ignorant les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les paysans qui ont construits les moulins au Moyen Âge pour faire de la farine ou d'autres taches, n'avaient pas imaginé une seconde que la force de l'eau allait servir de base à la première révolution industrielle source de bien-être et de civilisation en France et en Europe. Ceux qui sciaient du bois au 17^e siècle avec la

force hydraulique ne pouvaient pas penser que leur outil allait fournir de l'énergie électrique renouvelable au 20^e siècle et soit capable de produire bientôt de l'hydrogène en 40 000 endroits dispersés sur le territoire national. Ils ne savaient pas que leurs roues à aubes oxygéneront l'eau et que leurs retenues contiendraient les bactéries capables de digérer la pollution résultant de l'abandon de la force motrice de l'eau et du vent au profit des énergies fossiles. Ils ignoraient que leurs modestes ouvrages allaient pallier les sécheresses et préserver la biodiversité aquatique mise à mal par le réchauffement climatique. Tous nos moulins au chômage ne sont pas « sans usage », parce que reconnaître l'usage écologique des seuils, qu'ils alimentent un moulin ou rien du tout, c'est immédiatement reconnaître l'absurdité de la restauration de la continuité écologique par destruction. Peut-être que cette campagne de presse fera enfin changer les choses et que la paix et l'eau reviendront dans nos rivières rurales.

Mais ce que nous savons maintenant, c'est que les moulins pourront corriger nos erreurs de demain, comme ils ont corrigé celles d'hier et que quand la prochaine pandémie arrêtera les complexes industriels, les moulins seront là pour faire de la farine, des planches, de l'électricité, de l'hydrogène... et ce, sans avoir le moindre impact sur la nature. La liste des services rendus par les seuils de moulins est longue et riche d'exemples concrets.

Patrice Cadet

FFAM Conseiller scientifique
Directeur de Recherche IRD

